

Travaux du pôle communautaire de La Haye : les services relocalisés

Les travaux de rénovation du siège de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche à La Haye ont repris début mars et se poursuivront jusqu'à fin mai 2024. Les nuisances attendues ne permettant pas d'accueillir le public dans de bonnes conditions, les services communautaires vont être relocalisés à compter du mercredi 20 mars.

Le siège communautaire fermé au public

En raison des travaux, le siège communautaire situé 20 rue des Aubépines à La Haye sera fermé au public du 20 mars à fin mai 2024, à l'exception du 2^e étage qui reste ouvert pour les cours de musique, de théâtre et d'arts créatifs.

Pour retrouver leurs services habituels, les habitants n'auront pas à aller bien loin : le pôle de santé juste en face du siège accueillera l'essentiel des services au sein de ses locaux. **L'accueil communautaire, l'espace France services, l'Espace Public Numérique (EPN), les service Sports et les permanences seront relogés dans les bureaux à l'arrière du bâtiment.**

Le personnel du **Relais Petite Enfance (RPE)** et de **l'accueil de loisirs La Cachette aux Marmots** sera **principalement installé dans les locaux d'animation au centre socio-culturel Jacques Bertrand** derrière la médiathèque de La Haye. Toute visite pour une inscription à l'accueil de loisirs, une demande de renseignement, ou un accompagnement du RPE se fait **uniquement sur rendez-vous** :

- Contacter le RPE : 06 63 25 56 50 - petiteenfancelahaye@cocm.fr
- Contacter l'accueil de loisirs : 06 67 01 64 99 – centredeloisirs-lahaye@cocm.fr

Interruption de certains services et réduction des permanences sociales

La place dans les locaux mis à disposition par le pôle de santé étant limitée, **certains services ont été réduits pour la durée des travaux.**

- Le visio-accueil sera indisponible. Les usagers qui souhaitent faire des démarches par ce moyen sont invités à prendre rendez-vous auprès des France services de Lessay (02 33 46 84 69) ou de Périers (02 33 76 58 65).
- Le nombre de permanences assurées par les partenaires sera réduit. Merci de prendre rendez-vous directement auprès des organismes concernés (Mission Locale, CARSAT, Centre Médico-social et assistants sociaux, Finances publiques, RSA, etc.).

Informations pratiques

L'accès aux services communautaires se fera par l'arrière du pôle de santé. Il ne sera pas possible d'y accéder en passant par l'accueil du pôle de santé. Les usagers devront se garer uniquement sur le parking visiteurs. Une signalétique et un fléchage sont prévus pour guider les visiteurs.

Les horaires d'ouverture de l'accueil communautaire, de France Services et de l'EPN ne changent pas. La venue au RPE et à l'accueil de loisirs (hors animation) se fait sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous pour les permanences se fait toujours de la manière habituelle en contactant l'organisme concerné.

Toutes les informations sur les horaires et coordonnées des services sont disponibles sur cocm.fr.

Renseignements :

Lucile MORIN, responsable communication | communication@cocm.fr | 02 33 07 51 61 – 06 99 75 28 53